



Bien plus que du sport !

DEMANDE DE LICENCE INDIVIDUELLE - 2019

Date de prise de licence* : ____/____/____

Mr Mme Club / Entreprise : _____

Nom* : _____ Prénom* : _____

Né(e) le* : ____/____/____ Nationalité* : _____

Adresse Personnelle* : _____

Code Postal* : _____ Ville* : _____

Mail* : _____

Tel : _____

Sport(s) pratiqué(s)* : _____ / _____ / _____

Sport/événement sportif : _____

Date du certificat médical * : ____/____/____

Licence Individuelle à 25 € (RC + IA + AR)

Signature du licencié* :

*Informations OBLIGATOIRES, si mineur, du responsable légal

Sauf veto de votre part (envoyé par courrier), les informations fournies par le licencié sont l'objet d'un fichier informatique susceptible d'être communiqué par la FFSE à des fins commerciales ou associatives (CNIL).

Si vous ne souhaitez pas souscrire aux garanties de base Individuelle Accident (IA + AR), ôtez 0,91 € au montant de la licence. **Vous devez également signer la renonciation aux garanties complémentaires d'assurance ci-dessous, celle-ci sera à conserver par votre club.**

Le code du sport prévoit que la fédération assure obligatoirement tous ses licenciés et dirigeants en responsabilité civile. La fédération a souscrit en complément, des garanties individuelles accidents et rapatriements, qui sont facultatives, mais vivement conseillées. En cas de renonciation, chaque licencié doit remplir un bulletin de renonciation, signé par lui ou le responsable légal pour les mineurs. Un club ou un Président de club qui décréterait lui-même ou signerait le bulletin pour un tiers s'expose à des poursuites en cas d'accident, ce bulletin signé doit être conservé par le club et tenu à disposition.

ASSURANCE

J'atteste avoir reçu une notice (Cf: Guide du club) informative aux contrats d'assurances FFSE/RC/IA et AR de ALLIANZ/MDS. Je ne souhaite souscrire à aucune garantie complémentaire en cas d'accidents corporels et remet le présent bulletin à mon club.

Fait à :
le : ____/____/____

Signature du licencié (des représentants légaux pour les mineurs)
précédée de la mention « lu et approuvé ». :

Fédération Française du Sport d'Entreprise
28 rue Rosenwald -75015 Paris

Tél : 01 56 64 02 10 E-mail : secretariat@ffse.fr
www.ffse.fr



Bien plus que du sport !

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, docteur : _____ demeurant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour

M / Mme : _____ **Né (e) le :** ____ / ____ / ____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication :

à la pratique du sport, y compris en compétition.

ou

à la pratique du sport, y compris en compétition, à l'exclusion des sports suivants :

ou

à la pratique des sports suivants, y compris en compétition :

Fait à _____

Cachet et signature du médecin :

Le ____ / ____ / ____

« Les modalités de renouvellement de la licence, et notamment la fréquence à laquelle un nouveau certificat est exigé, sont fixées par décret. »
(Article L 231-2 du code du sport)

« Pour les disciplines, énumérées par décret, qui présentent des contraintes particulières, la délivrance ou le renouvellement de la licence ainsi que la participation à des compétitions sont soumis à la production d'un certificat médical datant de moins d'un an établissant l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline concernée. » (Article L231-2-3 du code du sport).

Validité des 3 ans (réforme de juillet 2017 – valable à partir de la saison 2018) : le certificat médical donné l'année précédente reste valable dans le seul cas d'un renouvellement de licence sans changement de situation et hors disciplines à risques : c'est-à-dire, si la personne avait déjà une licence FFSE l'année précédente, qu'elle pratique la même discipline sportive et avec le même type de pratique (compétition ou non) que ce qui était autorisé par le certificat médical donné l'année précédente. Dans ce cas, lors de sa demande de renouvellement de licence, au lieu de fournir un nouveau certificat médical, le licencié pourra simplement attester avoir répondu « non » à toutes les questions du questionnaire de santé. → Si : la personne n'avait pas de licence FFSE sur l'année précédente, ou : qu'elle avait une licence FFSE l'année précédente mais change de type de pratique ou discipline sportive cette année, ou : qu'elle pratique une discipline à risque (« à contrainte particulière ») : alors, un certificat médical de moins d'1 an devra être fourni.

Fédération Française du Sport d'Entreprise
28 rue Rosenwald -75015 Paris

Tél : 01 56 64 02 10 E-mail : secretariat@ffse.fr
www.ffse.fr